



DOMINICANS
FOR JUSTICE AND PEACE
Order of Preachers

RAPPORT ANNUEL 2017

Prot 50/18/169A Promoter for J&P

Table des matières

A. Profil de l'Association	3
1. Vision.....	3
2. Histoire	4
3. Objectifs.....	4
B. Notre Action.....	5
1. GUERRE ET PAIX	6
A. Résolution de crise	6
B. Construction de la paix.....	8
C. Liberté de religion et dialogue inter-religieux	11
2. ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME.....	11
i. Évictions forcées – République Dominicaine	12
ii. Port City – Sri Lanka.....	13
iii. Esclavage – Brésil.....	14
iv. Traite des personnes - Philippines	15
v. Alliance pour un Traité	16
vi. Changement Climatique / Environnement.....	16
3. PAYS ET QUESTIONS QUI REQUIERENT UNE ATTENTION SPÉCIALE	18
i. Mexique.....	18
ii. France.....	19
iii. Technologies et Droits de l'Homme	19

4. AUTRES ENGAGEMENTS	20
i. Conférence en hommage à Fr. Francisco de Vitoria	20
ii. Co-signature de déclarations orales au Conseil des Droits de l'Homme.....	21
iii. Groupes de Travail	21
iv. Réunions bilatérales avec les délégations des États	22
v. Accueil des Dominicains et autres collaborateurs à Genève	22
vi. Réunion Annuelle de la Commission Dominicaine Internationale pour Justice et Paix (IDCJP) à Genève	22
5. RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION	23
6. CONCLUSION ET DÉCLARATION FINANCIÈRE	23

A. Profil de l'Association

Dominicains pour Justice et Paix (Ordre des prêcheurs) (ci-dessous mentionnée comme Association ou Délégation) est une association internationale sans but lucratif en vertu de la loi suisse (conformément aux articles 60 et al. du Code Civil Suisse). L'Association, créée en 1998 par la Commission Dominicaine Internationale et approuvée par le Conseil Général de l'Ordre dominicain comme une présence permanente de l'Ordre auprès de l'Organisation des Nations Unies, a son siège à Genève. Elle a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC) en 2002. Dès lors, *Dominicains pour Justice et Paix (Ordre des prêcheurs)* a été active, en tant qu'association non gouvernementale, auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève pendant les sessions annuelles de la Commission des Droits de l'Homme, les sessions ordinaires du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) et le Forum sur les entreprises et les droits de l'homme. Avec le renforcement de son secrétariat à Genève, l'Association a renforcé ses activités en 2017 autour du système de surveillance des différents mécanismes des Nations Unies (ci-dessous mentionné comme N.U. ou ONU), soit le Conseil des Droits de l'Homme, les procédures spéciales¹, l'Examen Périodique Universel (EPU)² et les Organes des Traités³.

1. Vision

L'Association représente l'Ordre dominicain, un ordre religieux catholique, auprès de l'Organisation des Nations Unies. Il se consacre à la promotion de la Bonne Nouvelle de la justice et de la paix dans le monde, proclamée par Jésus Christ et concrétisée dans l'enseignement social de l'Église catholique, en tant que partie intégrante de la mission de l'Ordre pour prêcher la vérité. L'Ordre est composée d'hommes et de femmes de plus de 120 pays qui apportent leur propre approche spécifique dans de nombreux domaines d'activité, y compris l'éducation, la santé, la défense des victimes de violations des droits de l'homme et le soutien pour les personnes dans des conditions de vie précaires. L'Association est animée par le désir d'assurer un plaidoyer efficace auprès de l'ONU, à travers ses divers mécanismes, au bénéfice des populations identifiées comme étant fragilisées au niveau local.

¹ Les Procédures Spéciales du Conseil des Droits de l'Homme sont composées d'experts en droits de l'homme

² L'Examen Périodique Universel est un mécanisme des N.U, lancé il y a 8 ans par le Conseil des Droits de l'Homme, qui évalue la pratique des droits de l'homme de chaque État Membre des N.U tous les quatre ans et demi. Ce processus de révision est une occasion unique pour les membres de la société civile de partager leurs points de vue et soulever des préoccupations par le biais de rapports parallèles sur la situation des droits de l'homme dans le pays en cours de révision.

³ Les Organes des Traités des N.U sont constitués des experts indépendants des droits de l'homme qui sont chargés de suivre la mise en œuvre de traités relatifs aux droits de l'homme par chacun des États membres des N.U. Chaque traité a son propre comité d'experts, qui examine les États membres sur une base régulière. Les membres de la société civile ont la possibilité de participer à ce processus de révision et d'envoyer des rapports d'information avec leurs propres réflexions et préoccupations sur la situation des droits de l'homme dans le pays examiné.

2. Histoire

Depuis la fondation de l'Ordre en 1216, la promotion de la justice, de la paix et des droits de l'homme a toujours occupé une place importante dans ses activités. En particulier au 16^{ème} siècle, le Frère Bartolomé de las Casas et le frère Antonio de Montesinos ont défendu les droits des populations autochtones en Amérique Latine. A partir de cette tradition, le Frère Francisco de Vitoria et l'École de Salamanque en Espagne ont établi les fondements théoriques de la Loi des Nations - le fondement du droit international moderne qui vise à sauvegarder les droits de l'homme. De Vitoria est reconnu à l'ONU pour avoir laissé cet important héritage. La présence de *Dominicains pour Justice et Paix* aux Nations Unies est donc dans la continuité de la tradition de l'Ordre.



Statue de Francisco de Vitoria aux N.U. à New York

3. Objectifs

Le mandat de la délégation est de collaborer avec les Dominicains dans le monde entier afin de fournir une contribution, en tant qu'acteur de la société civile, au travail des mécanismes des droits de l'homme des N.U.

L'Association a deux objectifs. Premièrement, évoquer des cas de violations des droits de l'homme ou des situations difficiles qui doivent être traitées au niveau international. Le travail

de la délégation vise à soutenir l'engagement des Dominicains sur le terrain. Deuxièmement, encourager la contribution des Dominicains dans le travail des N.U. La délégation espère faire accroître l'intérêt, l'engagement et la capacité des Dominicains dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

En somme, l'objectif principal est d'approfondir l'engagement de tous les Dominicains pour trouver des solutions pacifiques aux conflits, en s'attaquant aux causes profondes des différents défis contemporains, en promouvant la promotion et la protection des droits de l'homme et en rendant justice aux personnes dont les droits ont été violés.

B. Notre Action

L'année 2017 a été marquée par la consolidation du cadre juridique et organisationnel de l'entité à Genève. Le renforcement de ce processus, commencé en 2016, a permis au Secrétariat à Genève de clarifier et approfondir sa stratégie pour 2017 afin de mieux intégrer les objectifs de la présence des Dominicains aux N.U.

Programme de plaidoyer

Le programme de plaidoyer, déjà en place depuis plusieurs années avec la présence de l'Association aux sessions du CDH, a été consolidé et élargi aux autres mécanismes de surveillance des N.U. Les interactions entre l'Association et les Procédures Spéciales des N.U. ont augmenté, les initiatives au CDH ont été renforcées et la participation active dans les processus de révision des Organes des Traités des N.U. et de l'EPU sont devenues plus fréquentes et mieux organisées, avec une participation fiable des Dominicains sur le terrain.

Programme de formation

Outre l'importance de l'action sociale au sein des N.U à Genève, le Secrétariat concorde sur le fait qu'il est crucial de renforcer les capacités et les connaissances des Dominicains au sujet des mécanismes des Nations Unies afin d'assurer la durabilité dans le travail de plaidoyer sur le terrain, mais également d'améliorer la qualité de la participation des Dominicains aux N.U à Genève. Pour cette raison, tout en continuant à accueillir les Dominicains et d'autres collaborateurs pour expérimenter le travail de la délégation à Genève, le Secrétariat a élaboré un nouveau programme de formation. Ce dernier est centré sur la formation des Dominicains et autres partenaires clés dans des pays ciblés sur le système des Nations Unies, ses mécanismes de surveillance des droits de l'homme et ses procédures. Avec le développement de ce nouveau programme, l'Association espère également accroître l'intérêt et l'implication des Dominicains qui sont un peu (ou pas encore) impliqués dans ce domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Priorités

En 2017, l'action de la délégation s'est concentrée sur les trois priorités établies en 2016 : 1. La guerre et la paix (focus sur le Burundi, la République démocratique du Congo, les Philippines, la Colombie, le Sri Lanka, et la question de la liberté de religion en général) ; 2. Les entreprises et les droits de l'homme (accent sur les expulsions forcées en République Dominicaine, le projet Port City au Sri Lanka, l'esclavage au Brésil, la traite des êtres humains aux Philippines, l'Alliance pour un traité contraignant pour les entreprises, la question des changements climatiques et du droit à un environnement sain) ; 3. Pays et questions qui exigent une attention particulière (focus sur le Mexique, la France et la question des technologies et des droits de l'homme).

Autres engagements

Enfin, la délégation a rempli d'autres engagements qui étaient complémentaires à son mandat tout au long de l'année. L'Association a organisé une conférence en hommage à Francisco de Vitoria pour célébrer la clôture du Jubilé de l'Ordre dominicain pour son 800^{ème} anniversaire. Elle a aussi soutenu le plaidoyer d'ONGs partageant les mêmes préoccupations sur d'autres questions importantes pour les Dominicains. Pour cette raison, la délégation a co-signé plusieurs déclarations orales au CDH et a participé à différents groupes de travail d'ONGs. La délégation a également organisé de façon sporadique des réunions bilatérales avec les délégations des Etats pour exprimer les inquiétudes de ceux qui sont sur le terrain qui demandent une action plus approfondie. Enfin, la délégation a accueilli la Commission Dominicaine Internationale pour la Justice et la Paix à Genève.

1. GUERRE ET PAIX

Dans un contexte où nombreux sont les Dominicains qui vivent dans des situations extrêmement difficiles de guerre, de violence et de tensions, la question suivante se pose : "Comment pouvons-nous être solidaires?" Le plaidoyer de la délégation auprès des N.U en 2017 a tenté de mettre en lumière certaines situations difficiles dans des Etats et régions en conflit. La délégation s'est également attardée à soutenir la consolidation de la paix en Colombie. Finalement, les deux questions interdépendantes de la liberté de religion et du dialogue inter-religieux ont été l'objet d'une attention particulière.

A. Résolution de crise*i. Burundi*

Au Burundi, l'année 2017 a été marquée par un climat de peur, par l'instabilité politique et l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes et de réfugiés dans les pays voisins. Dans ce contexte, et en tenant compte des menaces potentielles pour la sécurité des

Dominicains sur le terrain, la délégation a abordé, avec prudence, l'aggravation de la situation dans le pays.

En parallèle à la 34^e session du CDH, la délégation a décidé d'utiliser la voie diplomatique et a organisé des réunions bilatérales, à Genève, avec les ambassadeurs et représentants des missions permanentes de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie. L'objectif était d'inciter ces pays à répondre à la crise humanitaire résultant de l'augmentation du nombre de réfugiés burundais sur leur territoire ainsi qu'à faire pression sur le Burundi pour investiguer sur les violations des droits de l'homme.

En décembre 2017, la délégation a suivi de près la session préparatoire de l'EPU sur le Burundi. Cette pré-session, organisée par l'ONG « UPR.Info », vise à offrir aux membres de la société civile une plate-forme internationale pour faire un plaidoyer direct avec les délégations des Etats, avant la session de l'EPU, et les informer sur la situation actuelle des droits de l'homme dans le pays en révision. Cette réunion fut une bonne occasion pour la délégation de rencontrer des défenseurs des droits de l'homme burundais, de partager certaines préoccupations et de mieux comprendre l'évolution de la situation dans le pays.

ii. République Démocratique du Congo

La détérioration de la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo (RDC) a beaucoup préoccupé l'Association en 2017. Les différents conflits affectant le pays n'ont cessé de faire des victimes chaque jour. La population déplacée a augmenté considérablement, en particulier en raison de famines, violences et viols perpétrés par des agents de l'Etat, des groupes armés étrangers et locaux ainsi que par des milices privées. L'augmentation de l'insécurité dans les provinces du Kasai oriental et la poursuite de l'ajournement de l'élection présidentielle ont gravement déstabilisé le pays. Les communautés dominicaines dans de nombreuses régions du pays ont constamment partagé leurs observations et préoccupations avec la délégation à Genève.



Événement parallèle RDC (35^e session du CDH)

Dans ce contexte, l'Association a décidé de continuer à s'engager sur ces questions au CDH, en étroite collaboration avec d'autres ONGs. Au cours de la 34^e session du CDH (mars), la délégation a co-signé une déclaration orale sur la justice concernant les mineurs en RDC, rédigée par le Bureau International Catholique de l'Enfance. Au cours de la 35^e session du CDH (juin), l'Association a coparrainé un événement parallèle intitulé "Prévenir la détérioration de la crise des droits de l'homme en République Démocratique du Congo :

contrôle et responsabilité pour les violations et la répression", organisée par les ONGs *EurAc* et *Franciscans International*. Dans la même session du Conseil, l'Association a fait entendre sa voix à travers une déclaration orale en session plénière pour dénoncer l'échec de l'Etat pour prendre les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens contre les violations des droits de l'homme. La délégation a également saisi cette occasion pour exprimer son soutien à l'organisation d'une enquête internationale transparente et crédible au sujet des violations graves des droits de l'homme commises dans les provinces du Kasai.

iii. Philippines

Le Gouvernement de Rodrigo Duterte, avec sa soi-disant "guerre contre les drogues", a plongé les Philippines dans une grave crise des droits de l'homme en 2017. L'année a été marquée par des assassinats extrajudiciaires de milliers de Philippins et l'augmentation des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme avec une apparente absence d'enquêtes crédibles. Dans le contexte de l'aggravation des violations des droits de l'homme aux Philippines, l'Association a coparrainé une activité parallèle organisée par l'organisation *Philippines UPR Watch* à la 36^{ème} session du CDH en septembre. L'objectif général de l'événement était de donner la possibilité aux victimes et/ou de leurs familles, aux membres des églises et aux défenseurs des droits de l'homme de soulever certaines préoccupations et injustices dans un cadre multilatéral.

B. Construction de la paix

iv. Colombie

L'année 2017 a été cruciale pour la construction de la paix en Colombie. Elle a été caractérisée par la tentative par l'État de mettre en œuvre les Accords de Paix signés en 2016 et la démobilisation des FARC dans tout le pays.

Au cours du processus de paix dans le pays, en avril, la délégation a organisé un atelier sur les droits de l'homme à Bogota en collaboration avec les frères de la province colombienne et les frères et collègues de la *Maestria en Defensa de los Derechos Humanos* de l'Université dominicaine de Santo Tomas (USTA). Cette première formation mise en place par l'Association, a marqué le début d'une solide collaboration avec les Dominicains de la province colombienne et les collègues de l'USTA.



Atelier à Bogota

L'atelier a été consacré au processus de suivi de l'EPU et du Comité des N.U. sur les droits économiques, sociaux et culturels. L'atelier de trois jours a porté sur la préparation de rapports pour la révision de la mise en oeuvre des droits de l'homme en Colombie par le biais des deux mécanismes susmentionnés. Plus de 20 personnes étaient présentes (y compris les frères et les sœurs dominicains de différentes régions et des partenaires de *Pax Romana* et *Franciscans International*) pour bénéficier d'une formation sur les droits de l'homme, et sur les moyens d'utiliser efficacement les mécanismes des N.U.



A la fin de la formation, une délégation composée de Mme Laurence Blattmer (Secrétariat à Genève) et Katerin Jurado (*Maestria en Defensa de los Derechos Humanos* de l'USTA) s'est rendue dans la région de Cauca, où les tensions sociales sont particulièrement élevées. Cette visite leur a permis d'observer que les paramilitaires et guérilleros ont commencé à remplir le vide laissé par le retrait des forces des FARC, générant une vague de violence contre les dirigeants sociaux et défenseurs des droits de l'homme et de la paix. Plusieurs Dominicains et d'autres collègues de l'USTA ont également observé la même tendance dans beaucoup d'autres régions. Les attaques contre -et les assassinats de- dirigeants engagés dans la construction de la paix au sein des provinces rurales ont commencé à se multiplier tout au long de l'année, provoquant une centaine de morts à la fin de 2017.

Compte tenu de l'insécurité grandissante dans les régions rurales, la délégation a appuyé deux déclarations prononcées par Pax Romana à la 35^{ème} et 36^{ème} session du CDH : la première déclaration soulevant des préoccupations quant à la détérioration de la situation des droits de l'homme dans la région du Pacifico Nariñense et la seconde concernant l'aggravation de la situation dans la région d'Urabá.

En septembre, la délégation a présenté un rapport parallèle sur la Colombie lors de la 30^{ème} session de l'EPU, basé sur les observations faites pendant la visite de la délégation, sur les informations recueillies au cours de l'atelier et sur des recherches complémentaires faites par les collègues de l'USTA. La délégation a ainsi pu mettre l'accent sur l'augmentation de l'insécurité et de la violence dans la région rurale du Catatumbo, et ce, malgré la signature de l'Accord de paix.

La formation et la présentation du rapport ont été les premières étapes vers l'élaboration d'une stratégie basée sur la complémentarité des actions de plaidoyer entre Genève et Bogota. Cette stratégie devrait être poursuivie en 2018, au CDH et dans le processus de suivi de l'EPU (mai 2018).

v. Sri Lanka

En 2015, la création d'un gouvernement de coalition des deux partis principaux, soutenu par les partis plus petits et la communauté internationale, a offert une opportunité unique pour la consolidation de la paix au Sri Lanka. Depuis, un engagement croissant de la part du gouvernement du Sri Lanka envers le système des Nations Unies a été observé. Cependant, en se basant sur l'analyse des Dominicains et de plusieurs autres collègues sur la situation sur le terrain, il reste des préoccupations spécifiques en ce qui concerne la justice de transition et l'indemnisation aux victimes du conflit. Pour cette raison, *Dominicains pour Justice et Paix* a décidé d'accorder une attention particulière à la situation des droits de l'homme au Sri Lanka et de s'engager auprès des N.U à Genève.



Atelier au Sri Lanka

Dans le cadre de leur programme de formation, *Dominicains pour Justice et Paix*, en collaboration avec les Dominicains sur place, ont coparrainé un atelier sur les droits de l'homme en janvier-février 2017, avec *Franciscans International* et les Sœurs du Bon Pasteur, pour préparer un rapport de la situation du Sri Lanka dans pour l'EPU aux N.U à Genève. Environ 40 personnes (la plupart, religieux et certains laïcs) y ont participé. À la suite de l'atelier, deux rapports ont été présentés : l'un sur la situation générale des droits de l'homme dans le pays et l'autre sur le projet Port City (voir la section ii. dans Entreprises et droits de l'homme).

À la 34^{ème} session du CDH en mars, la délégation a fait une déclaration (co-signée par *Franciscans International*) au cours du dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire sur le Sri Lanka. La déclaration souligne que de nombreuses victimes ont la sensation que les injustices qui sont à l'origine du conflit et les problèmes auxquels elles sont confrontées n'ont pas été traités depuis que le Gouvernement d'unité est arrivé au pouvoir en 2015. La délégation a saisi cette occasion pour rappeler au Gouvernement qu'il doit garantir l'indépendance des mécanismes de justice de transition et adopter une nouvelle constitution qui permettra de résoudre les griefs et répondre aux aspirations des survivants, des familles des victimes et de toutes les communautés du Sri Lanka. En plus de ce message, la délégation a également co-signé une déclaration sur la justice de transition dans le pays, prononcée par un représentant de *Franciscans International*.

C. Liberté de religion et dialogue inter-religieux

Dans plusieurs régions, la religion est malheureusement utilisée comme une raison pour se battre et propager la violence. La liberté de religion et le dialogue interreligieux sont des



Membres du Comité des ONG sur la Liberté de Religion et de Croyance

questions importantes sur lesquelles la délégation tente de se pencher. En 2017, la délégation a poursuivi son engagement au sein du Comité des ONG sur la Liberté de Religion ou de Croyance (*FoRB*), dans lequel différentes religions sont représentées. La communication entre les membres du groupe de travail a été renforcée avec l'objectif d'améliorer l'échange d'informations au sujet des initiatives au CDH autour de la question de la liberté de religion.

2. ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME

Les questions liées à la thématique des entreprises et droits de l'homme est demeuré une des priorités pour la délégation en 2017. L'engagement continu de l'Association pour la défense des droits des familles expulsées de force de leurs foyers en République Dominicaine a commencé à porter ses fruits. La participation et l'engagement de la délégation dans l'Alliance pour un Traité (*Treaty Alliance*) ainsi que sur les questions liées au changement climatique et au droit à un environnement sain ont également été renforcés.

i. Évictions forcées – République Dominicaine

Plus d'un an après l'expulsion forcée de 80 familles en République Dominicaine par des agents de la compagnie *Central Romana* basée aux Etats-Unis, aucune indemnisation n'a été fournie aux victimes pour remédier à la destruction de leur maison et au traumatisme causé par la violence de l'expulsion. Dans ce contexte, la délégation, avec son équipe de travail composée de Dominicains et avocats et créée en septembre 2016, a renforcé son plaidoyer à Genève de différentes façons.

En mars, la délégation a organisé une série de réunions avec certains acteurs clés. Une réunion avec la Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement convenable et son assistante a été fixée pour donner suite à la communication envoyée au Gouvernement de la République Dominicaine en juillet 2016. La délégation a ensuite rencontré la représentante d'Amnesty International de Genève, Mme Jane Connors, pour discuter d'une stratégie de communication afin de dénoncer les expulsions au niveau international. Une réunion a également été organisée avec le Ministre conseiller de la Mission permanente de la République Dominicaine à Genève pour le suivi de la communication envoyée par la Rapporteur spécial.

La délégation a également communiqué par le biais d'une lettre avec les avocats représentant la compagnie *Central Romana*. Etant donné l'absence de réponse de la part de la compagnie et la passivité du Gouvernement, la délégation a entamé l'organisation d'une campagne médiatique internationale pour dénoncer les expulsions forcées. La campagne n'a pas été lancée immédiatement mais est devenue un outil de pression important pour attirer l'attention du Gouvernement.

En septembre, le Fr. Miguel Ángel Gullón OP (Promoteur Régional J&P pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, basé en République Dominicaine, qui a lancé l'engagement de la délégation dans cette cause), est venu en Suisse pour l'Assemblée Annuelle de la Commission Dominicaine Internationale de Justice et Paix (IDCJP). La délégation a profité de sa présence à Genève pour rencontrer le délégué de la République Dominicaine auprès des N.U.. L'objectif de la réunion était de partager les préoccupations de la délégation quant à la situation des victimes et d'informer sur le projet de lancer une campagne médiatique internationale.

Cette pression continue sur le Gouvernement a commencé à porter ses fruits peu de temps après. En octobre, de hauts représentants du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Justice ont sollicité une rencontre avec les membres de *Dominicains pour Justice et Paix* afin de pouvoir échanger de vive voix. A l'issue de cette rencontre, le Gouvernement a assuré qu'un examen judiciaire complet de l'affaire serait poursuivi. A la même période, la délégation a participé à la 121ème session du Comité des droits de l'homme (qui révisé la mise en œuvre du Pacte relatif aux droits civils et politiques) au cours de laquelle la République Dominicaine a été examinée. Les informations données par la délégation aux membres du Comité ont été utilisées pour questionner les représentants de l'État sur les

violations des droits de l'homme commises par les compagnies de sucre en République Dominicaine. Finalement, en attendant les résultats de l'enquête judiciaire, la délégation a tenté en décembre de contacter Lian Fanjul, cheffe de la Fondation de Charité de la



Réunion avec les hauts représentants du Gouvernement de la République Dominicaine à Genève

compagnie Central Romana, afin d'étudier la possibilité de dédommager les victimes par le biais de la Fondation. Aucune réponse n'a été donnée avant la fin de l'année 2017.

Le projet de lancer une campagne internationale a finalement été reporté jusqu'en 2018 pour éviter de compromettre les résultats de l'enquête judiciaire.

Grâce au plaidoyer de la délégation tout au long de l'année, de nombreux acteurs clés, y compris des membres du Haut-Commissariat aux Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH) et des membres du Gouvernement de la République Dominicaine, ont été mis au courant de l'inconduite de Central Romana. Dans l'ensemble, les actions entreprises par l'équipe ont permis de donner une visibilité importante au cas au niveau international et national. Il est à espérer que ces initiatives feront en sorte qu'un jour les auteurs de violations des droits de l'homme ne restent pas impunis en République Dominicaine et que les victimes d'expulsions forcées aient le droit à des recours effectifs et adéquats afin d'obtenir réparation du préjudice causé.

ii. Port City – Sri Lanka

Le projet de Port City au Sri Lanka est un projet de construction d'une "ville-sur-la-mer" qui comprendra un centre financier avec ses centres commerciaux, hôtels, port de plaisance et des complexes de bureaux. Selon un frère dominicain au Sri Lanka et de nombreux collègues de différentes organisations de la société civile, ce projet représente une grave menace pour l'environnement et un risque pour le droit à un niveau de vie suffisant, à la santé, y compris la protection d'un environnement sain, et le droit au travail de la population locale, en particulier les pêcheurs.

Dominicains pour Justice et Paix a décidé de tirer la sonnette d'alarme à travers la présentation d'un rapport consacré à l'impact négatif d'un tel projet sur les droits de l'homme dans les collectivités locales. Grâce à l'atelier sur les droits de l'homme organisée en janvier-février 2017, des informations importantes et fiables sur le projet ont pu être recueillies. *Franciscans International* et le Mouvement populaire contre Port City (*People's Movement against the Port City*) ont co-signé la présentation du rapport.

iii. Esclavage – Brésil

Tout au long de l'année, *Dominicains pour Justice et Paix* a continué de suivre avec une attention particulière la question de l'esclavage au Brésil, en étroite collaboration avec le Fr. Xavier Plassat OP, coordonnateur de la campagne nationale contre l'exploitation du travail de la Commission Pastorale de la Terre (CPT).

En mai, la délégation a participé à la 27^{ème} session de l'EPU, au cours de laquelle le Brésil a été examiné. En 2016, un rapport parallèle avait été soumis par *Dominicains pour Justice et Paix* sur la question de l'esclavage. Il a été observé que de nombreuses informations du rapport parallèle ont été utilisées par le HCDH dans la rédaction de leur rapport résumant les soumissions de la société civile. En effet, malgré le peu d'attention donnée par la société civile sur la question, le HCDH a consacré un chapitre entier à la question dans son rapport. Dans ce chapitre, le HCDH se réfère directement à l'information provenant de *Dominicains pour Justice et Paix*, en particulier au sujet de la diminution du nombre d'inspecteurs du travail, de la suspension de la liste noire en 2014, de l'institution d'une nouvelle liste noire en mai 2016 et de la volonté d'exclure les termes "journée épuisante" et "conditions dégradantes" dans la définition du travail d'esclave. Parmi les 246 recommandations formulées par les États au Brésil pour améliorer la situation des droits de l'homme, 9 portaient sur la question de l'esclavage. En somme, le rapport des Dominicains, entièrement dédié à l'esclavage, a pu attirer l'attention des Nations Unies et des États sur l'importance de cette question, qui doit rester l'objet d'une attention particulière par tous les acteurs concernés.

En octobre, la lutte contre l'esclavage au Brésil a été sérieusement mise en péril avec la publication par le Ministère du Travail d'un arrêté ministériel (n°1129/2017) visant à limiter la fourniture de prestations de chômage pour les victimes de l'esclavage. Cet arrêté, qui menaçait de porter préjudice à la politique contre le travail servile au Brésil, est devenu un grand sujet de préoccupation pour de nombreux militants, notamment les Dominicains, contre l'esclavage moderne au Brésil. Dans ce contexte, un appel urgent a été lancé par les ONG brésiliennes aux Procédures Spéciales des N.U. afin de dénoncer l'action du Ministère du travail. *Dominicains pour Justice et Paix* a soutenu l'appel lancé par le biais d'une lettre complémentaire aux Procédures Spéciales. Étant donné la gravité et l'urgence de la situation, la délégation a demandé aux experts des N.U. de publier un communiqué de presse pour faire pression sur le Gouvernement du Brésil afin qu'il agisse conformément à ses obligations internationales en matière de droits de l'homme. La demande a été examinée avec succès et un communiqué de presse a été publié dans lequel le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage et le Groupe de travail sur les droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, ont appelé le Gouvernement brésilien à prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à toutes mesures qui pourraient réduire la protection des gens contre l'esclavage moderne et affaiblir les réglementations dans ce domaine. Face à la pression internationale, le Ministre du travail a décidé de modifier l'arrêté ministériel.

iv. Traite des personnes - Philippines

En 2017, les crimes liés à la traite des personnes ont continué à être un problème sérieux aux Philippines et *Dominicans pour Justice et Paix* a abordé le thème dans différents forums internationaux aux N.U. afin de soutenir l'engagement des sœurs dominicaines sur le terrain.

La délégation a participé à l'examen des Philippines au cours de la 27ème session de l'EPU en mai, pour lequel elle avait présenté un rapport parallèle sur la traite des personnes dans le pays. Sur les 51 soumissions de la société civile au processus d'examen, 16 communications ont fait référence directement ou indirectement à la question de la traite des personnes (y compris celui de *Dominicans pour Justice et Paix*). Le rapport du HCDH résumant les observations de la société civile s'est directement référé à l'information fournie par les Dominicains concernant l'absence de volonté politique d'appliquer pleinement la Loi sur la traite des personnes. Le rapport du HCDH a également mentionné la recommandation des Dominicains pour les Philippines d'augmenter le budget pour les centres accueillant les victimes de la traite. Parmi les 257 recommandations formulées par les États aux Philippines pour améliorer la situation des droits de l'homme, pas moins de 27 pays se sont penchés sur la question de la traite, y compris l'exploitation des enfants. Deux recommandations des Dominicains (pour enquêter sur les opérations de la traite, poursuivre les trafiquants et renforcer la coopération avec d'autres pays) ont été reprises dans les recommandations de différents Etats membres. En somme, la participation des Dominicains à l'EPU sur les Philippines a renforcé l'attention des Etats sur la question de la traite des personnes.

En complément du plaidoyer à Genève, la question de la traite des personnes aux Philippines a été réitérée au cours de la Commission des N.U. pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne. Un événement parallèle a été organisé pour la première fois par l'équipe dominicaine des N.U. sur place. Les organisateurs de l'événement, intitulé "la traite des êtres humains: comment la demande crée l'offre", ont pu compter sur la participation de la Sœur Cecilia Espenilla OP des Philippines. Lors de sa présentation, cette dernière a souligné l'importance de s'occuper de la demande et pas seulement de l'offre dans la lutte mondiale contre la traite des êtres humains.

**HUMAN TRAFFICKING:
HOW DEMAND CREATES SUPPLY**

WHY THE MOST FUNDAMENTAL ECONOMIC CONCEPT IS OFTEN
NEGLECTED IN THE FIGHT AGAINST HUMAN TRAFFICKING.

Date: FRIDAY 26.05.17 Location: C BUILDING ROOM MOE 100
1:10 PM – 2:00 PM

Organizers: GOVERNMENT OF FINLAND
DOMINICANS FOR JUSTICE AND PEACE

Speakers: Sr. Cecilia A. Espenilla, O.P. (Philippines)
Coordinator of *Talitha Kum* and Promoter of the *I FIGHT* Campaign
Rory Field (UK)
Vice President, *International Association of Prosecutors*

**DOMINICANS
FOR JUSTICE AND PEACE**

Dans une déclaration orale au cours du dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (35ème session du CDH à Genève en juin), la délégation a pu renforcer les messages clés de l'événement parallèle de Vienne, tels que l'importance pour l'État de traiter simultanément l'offre et la demande de la traite des personnes.

v. Alliance pour un Traité

La nécessité d'un traité juridiquement contraignant pour réglementer les activités des sociétés transnationales a continué à être débattue aux N.U. à Genève en 2017. La délégation a maintenu son soutien à la création d'un instrument juridiquement contraignant dans le domaine. Au cours de la 34ème session du CDH, *Dominicains pour Justice et Paix* a co-signé une déclaration orale, prononcée par l'ONG *Plateforme Internationale contre l'Impunité*, sur la nécessité d'un traité visant à renforcer l'accès effectif à la justice et à la réparation des victimes de violations des droits de l'homme perpétrées par les entreprises. En octobre, la 3ème session de discussion ouverte du Groupe de Travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme a eu lieu à Genève. À cette occasion, la délégation a co-signé une déclaration orale de l'ONG FIDH sur la portée d'un futur instrument contraignant devant réglementer les activités des sociétés multinationales. Parmi les autres messages clés, il a été déclaré que, bien que l'instrument doive inclure des mesures spécifiques pour traiter les problèmes des droits de l'homme liés à la nature transnationale de l'exploitation d'une entreprise, il doit avant tout créer un cadre juridique international qui s'applique à toutes les entreprises.

En vue de mieux comprendre le raisonnement guidant les différentes discussions liées à la portée juridique d'un futur instrument contraignant, la délégation a commencé à échanger avec des avocats (y compris des Dominicains) spécialisés dans ce domaine. Les objectifs à long terme de ces échanges sont de veiller à ce que la délégation élabore des positions claires sur des questions spécifiques liées au futur instrument contraignant et de créer une plateforme de spécialistes dans ce domaine qui pourrait contribuer aux débats au niveau des N.U.

vi. Changement Climatique / Environnement

Les changements climatiques et la destruction de l'environnement par les activités des grandes entreprises sont des questions qui sont devenues plus importantes que jamais en 2017. Dans le monde entier, les Dominicains souffrent de plus en plus des conséquences des changements climatiques. Fr. Mike Deeb, Délégué permanent de *Dominicains pour Justice et Paix* devant les N.U., a participé à une réunion des Dominicains de la région bolivarienne d'Amérique Latine en octobre à Cochabamba (Bolivie) sur le thème "Prêcher dans un temps de sécheresse". De nombreux Dominicains sont aussi impliqués dans la protection de l'environnement, des droits de l'homme et de la dignité humaine contre l'exploitation abusive des ressources naturelles. Dans ce contexte, *Dominicains pour Justice et Paix* a continué à s'engager sur ces questions de façon régulière.



Le groupe virtuel créé en 2016 avec les Dominicains qui ont participé à la COP21 à Paris en 2015 a été transféré sur un groupe Facebook intitulé "Justice climatique et environnementale". Ce groupe vise à renforcer l'implication et les réflexions des Dominicains sur les changements climatiques et les questions environnementales. L'activité sur cette plate-forme s'est développée lentement mais sûrement au cours des mois suivants.

La délégation a assuré une participation régulière aux réunions de la Coalition de Genève sur les Changements Climatiques (GeCCco). À la 35ème session du CDH, le groupe GeCCco a coparrainé une réunion parallèle sur "l'impact des changements climatique sur les droits de l'enfant". À la 36ème session, la délégation a co-signé une déclaration intitulée "L'impact des changements climatiques sur les droits de l'homme", prononcée par l'organisation Brahma Kumaris, dans laquelle les ONG ont appelé les Etats membres du Conseil à prendre des mesures concrètes, urgentes et justes contre les impacts négatifs des changements climatiques.

En novembre, la délégation a participé à la Conférence COP23 des N.U. sur les changements climatiques à Bonn, en Allemagne (présidée par les Fidji), en collaboration avec les membres



Entrée de la COP23

du GeCCco ainsi qu'avec différents groupes inter-religieux. De nombreuses initiatives interconfessionnelles ont été organisées pendant les 2 semaines de la COP23. Les membres du groupe Facebook Justice climatique et environnementale ont pu être informé quotidiennement sur l'évolution des négociations ainsi que sur les conférences qui ont eu lieu. Cela a stimulé la réflexion des Dominicains autour de ce thème crucial.

3. PAYS ET QUESTIONS QUI REQUIERENT UNE ATTENTION SPÉCIALE

i. Mexique

Des progrès très limités ont été observés en ce début d'année 2017 pour affronter les violations systématiques des droits de l'homme et le niveau élevé de violence dans le pays, en particulier à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes. Dans un tel contexte, *Dominicains pour Justice et Paix* a commencé à collaborer avec le Centre Fray



Photo de : Edgard Garrido, Reuters

Francisco de Vitoria OP pour soumettre sa propre évaluation de la situation lors de la révision du Mexique par le Comité des N.U. sur les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR). Le plaidoyer a été renforcé par la présence d'une société civile solide et articulée au Mexique. En janvier, grâce au travail du Centre, la délégation a pu présenter un rapport à la 60^{ème} session du CESCR concernant l'adoption d'une liste de questions à aborder pour le Mexique. Le rapport s'est concentré principalement sur les différentes réformes

structurelles introduites par le Gouvernement ayant

une incidence négative sur la population et sur les grands projets d'investissements qui, dans la plupart des cas, entraînent des violations récurrentes des droits de l'homme, surtout en matière de droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Après la visite du Groupe de travail des N.U. sur les sociétés transnationales et les droits de l'homme au Mexique, la délégation a fait une déclaration orale à la 35^{ème} session du CDH. Dans cette déclaration, *Dominicains pour Justice et Paix* a émis des doutes quant aux réels intérêts du Mexique (économiques vs sociaux) et s'est montré préoccupé par la protection des droits des travailleurs agricoles et des communautés autochtones.

En août, la délégation a présenté un rapport parallèle sur le Mexique à la 62^{ème} session du CESCR afin d'assurer un suivi et de renforcer le message du rapport précédent.

En septembre, la situation des droits de l'homme s'est détériorée avec les deux séismes qui ont touché 6 Etats au Mexique. Des millions de personnes ont été affectées non seulement dû aux tremblements de terre mais aussi en raison de l'omission et des actions de l'État à la suite des deux catastrophes naturelles. Dans ce contexte, de nombreux acteurs de la société civile du Mexique, y compris le Centre Fray Francisco de Vitoria OP, se sont mobilisés pour dénoncer la situation. La révision du Mexique par le CESCR, qui devait avoir lieu en septembre, a finalement été reportée à 2018 en raison des tremblements de terre.

ii. France

Plusieurs frères et sœurs dominicains sont particulièrement engagés dans les prisons dans différentes régions en France. La détérioration des conditions de détention au cours des dernières années est devenue un sujet de préoccupation pour les Dominicains. Dans le cadre de l'examen de la France par l'EPU, *Dominicains pour Justice et Paix* a soumis un rapport parallèle pour faire la lumière sur les observations des Dominicains travaillant dans les prisons. Le message clé du rapport portait sur les graves difficultés dans l'administration pénitentiaire, impactant négativement les conditions de détention et la dignité humaine des personnes privées de liberté. La pré-session de l'EPU en décembre a été l'occasion pour la délégation de partager ces préoccupations avec d'autres acteurs de la société civile. L'examen de la France à l'EPU est prévu pour 2018.

iii. Technologies et Droits de l'Homme

À la suite d'un événement parallèle réussi en 2016 sur le thème du cryptage et des droits de l'homme et compte tenu de l'évolution rapide des technologies dans toutes les sphères de la société, OPTIC (Ordre des Prêcheurs pour la Technologie, l'Information et la Communication) et *Dominicains pour Justice et Paix* ont décidé de poursuivre le débat éthique aux N.U., avec une attention particulière sur l'intelligence artificielle.

Les algorithmes sont de plus en plus considérés comme l'un des outils fondamentaux de la vie quotidienne. La plupart du temps invisibles, ces outils sont sans aucun doute extrêmement significatifs et utiles dans la vie de tous les jours. Bien qu'aujourd'hui l'utilisation généralisée d'algorithmes simplifie la vie de tous, leur utilisation progressive en vue d'un raisonnement



automatisé dans différents secteurs, comme dans les entreprises et dans l'administration de la justice, soulève de plus en plus de questions. Peut-on s'assurer que le raisonnement automatisé soit transparent et prévisible ? Quelles seront les répercussions de l'intelligence artificielle sur l'administration de la justice et sur la reconnaissance et le respect des droits de l'homme si nous ne pouvons pas garantir que le raisonnement automatisé soit

transparent et rationnel ? Est-ce que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur de la justice est susceptible d'entraîner des décisions prises sans aucun jugement humain ?

Afin de mieux comprendre les principaux éléments du débat, OPTIC et *Dominicains pour Justice et Paix* ont organisé un événement parallèle lors de la 36ème session du CDH en septembre. Des experts de l'intelligence artificielle, des délégués des États et des professeurs

de droits de l'homme et d'anthropologie se sont réunis pour discuter et fournir quelques réflexions sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la justice et des droits de l'homme. Grâce à cet événement, les deux organisations espèrent ouvrir la voie à d'autres discussions et réflexions sur cette thématique cruciale aux N.U.

4. AUTRES ENGAGEMENTS

i. Conférence en hommage à Fr. Francisco de Vitoria

Dans le cadre de la célébration du Jubilé pour le 800^{ème} anniversaire de l'Ordre dominicain, *Dominicains pour Justice et Paix* a organisé le 24 janvier une conférence en hommage à



Le Fr. Bruno Cadoré et le Fr. Mike Deeb parlant avec M. Michael Moller, Directeur des N.U. à Genève

Francisco de Vitoria OP. Il était opportun de commémorer l'histoire du "Fondateur de la Loi des Nations" dans l'ancienne Salle du Conseil (nommée la "Salle Francisco de Vitoria") des Nations Unies à Genève. Près de 150 personnes, dont des ambassadeurs et délégués des missions diplomatiques à Genève, des délégués des Nations Unies, des membres de la société civile, et des proches des Dominicains, ont participé à cet événement historique. La conférence, organisée conjointement avec la Mission permanente de l'Espagne et coparrainée par sept

autres Missions permanentes a été inaugurée par le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies à Genève, M. Michael Møller, et suivie par une intervention du Fr. Bruno Cadoré, le Maître de l'Ordre. La conférence, qui s'est terminée par une réception, a été relayée dans plusieurs médias, donnant ainsi une visibilité importante à l'héritage laissé par le Fr. Vitoria ainsi qu'au rôle des Dominicains aux N.U.⁴



L'ancienne Salle du Conseil (Salle 'Francisco de Vitoria')

⁴ Echo Magazine, 'L'Eglise ne doit pas avoir peur du monde', Geneviève de Simone-Cornet, 23 février 2017 ; Revue Source, 'Droits Humains: les Dominicains ont de qui tenir', Fr. Guy Musy OP. 7 février 2017. En ligne: <https://revue-sources.cath.ch/droits-humains-dominicains-ont-de-tenir/>; Catholic News Agency, 'Histoire méconnue d'un Dominicain qui aida à fonder les N.U', Christian Peschken, 9 février, 2017. En ligne: <https://www.catholicnewsagency.com/column/the-little-known-story-of-a-dominican-who-helped-found-the-un-3702>.

ii. Co-signature de déclarations orales au Conseil des Droits de l'Homme

En plus de ses priorités, la délégation s'est engagée également avec des ONG sur plusieurs autres sujets au Conseil des Droits de l'Homme notamment par la co-signature de différentes déclarations orales. Au cours de la session de mars (34ème session), l'Association a co-signé les déclarations suivantes : les migrants (délivrée par la CICM), la prévention de la mortalité maternelle (délivrée par APG23), l'administration de la justice juvénile au Guatemala et en Colombie (délivrée par le Bureau International Catholique de l'Enfance) et les droits de l'enfant au Guatemala (délivrée par *Covenant House*). Au cours de la session du mois de juin (35ème session), l'Association a co-signé les déclarations communes suivantes : enfants migrants non accompagnés (délivrée par la Caritas Internationalis), droit à l'éducation (délivrée par l'OIDEL) et la mise en œuvre des recommandations faites dans le 2ème cycle de l'EPU (délivrée par le Centre Catholique International de Genève). Au cours de la session de septembre (36ème session), *Dominicains pour Justice et Paix* a co-signé une déclaration orale sur le droit au développement, délivrée par APG23.

iii. Groupes de Travail

Tout au long de l'année, la délégation a assuré une présence et participation régulières à diverses coalitions communautaires dont elle est membre : le Centre Catholique International de Genève (CICG), le Forum Catholique de Genève avec ses groupes de travail sur le droit au développement et sur la famille et le Comité sur la Liberté de Religion et de Croyance. La délégation a également poursuivi sa participation régulière dans divers groupes de travail d'ONG: la Coalition de Genève sur les changements climatiques (GeCCco) et la Coalition internationale sur la Papouasie occidentale (ICP).

Un ensemble d'ONG basées à Genève, y compris *Dominicains pour Justice et Paix*, travaillant sur les questions des droits de l'homme en Amérique Latine et aux Caraïbes a formé un groupe de travail, appelé *Ginebra ONG - LAC*. Le but de cette coalition est d'améliorer la coordination entre les organisations et de faciliter la communication avec les bureaux des Nations Unies à Genève, les États et les autres acteurs. Depuis sa création, le niveau de communication entre les ONG travaillant sur des questions liées à la région s'est considérablement amélioré. Cela a donné lieu à la co-organisation d'un événement parallèle sur les communications des procédures spéciales des N.U. lors la 36ème session du CDH en septembre. L'objectif de l'événement était de mettre en lumière l'absence d'espace pour le débat au cours des sessions du CDH sur les communications envoyées aux Etats par les procédures spéciales. L'objectif à long terme de cette initiative est d'améliorer la visibilité et l'analyse de ces communications en vue de renforcer la responsabilité des Etats dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

iv. Réunions bilatérales avec les délégations des États

Dominicains pour Justice et Paix s'efforce de répondre au cas par cas à certains problèmes communiqués par les Dominicains sur le terrain et qui exigent des solutions diplomatiques. Tout au long de l'année, la délégation s'est engagée sur la question d'un cas de détention arbitraire de Marcelo Crovato, avocat défenseur des droits de l'homme au Venezuela, auquel le Fr. Mike Deeb avait rendu visite en 2015. Ce citoyen, à la double nationalité (Vénézuélien et Argentin), avait été arrêté en 2014 alors qu'il défendait des manifestants qui protestaient contre le Gouvernement vénézuélien. Depuis 2015, il est en résidence surveillée au Venezuela sans avoir pu bénéficier d'un procès équitable et son état de santé est critique. La délégation a décidé de le soutenir et de plaider pour sa libération en s'engageant avec la Mission permanente de l'Argentine à Genève. L'objectif premier était de s'assurer que l'Ambassade d'Argentine au Venezuela puisse lui offrir une assistance médicale à domicile. Quelques mois plus tard, la délégation a commencé à collaborer avec une laïque dominicaine d'Argentine pour donner de la visibilité au cas dans le pays à travers les médias. Crovato a finalement été informé par l'Ambassade d'Argentine qu'il recevrait les médicaments appropriés chez lui à court terme. En décembre, la délégation a également demandé au Secrétariat d'État du Vatican de soutenir le cas.

v. Accueil des Dominicains et autres collaborateurs à Genève

En 2017, deux frères dominicains sont venus à Genève afin d'en savoir plus sur le travail de la délégation. Le Fr Justin Brophy en provenance des États-Unis est venu en juin pour 5 semaines, et le Fr Alistair Jones du Royaume-Uni est venu pour trois jours en septembre. Une étudiante en droit Suisse, Pauline Faure, est également venue pendant trois jours lors du Forum sur *Business et Droits de l'Homme* en novembre pour apprendre le fonctionnement de ce mécanisme et le rôle de notre délégation.

vi. Réunion Annuelle de la Commission Dominicaine Internationale pour Justice et Paix (IDCJP) à Genève

L'Assemblée annuelle de la Commission Internationale Dominicaine pour Justice et Paix (CDIJP) a eu lieu en Suisse du 27 septembre au 4 octobre. C'était la première que toutes les branches de l'Ordre ayant des structures internationales (frères, sœurs, moniales, laïcs et jeunes) étaient présentes. Le Secrétariat de *Dominicains pour Justice et Paix* a accueilli la Commission à Genève pendant les deux premiers jours, pour permettre aux 19 membres de vivre cette expérience



La Commission à l'ONU à Genève

enrichissante aux N.U. durant le Conseil des Droits de l'Homme. Les membres ont ainsi pu échanger sur différents défis mondiaux soulevés lors du Conseil et ont pu identifier de façon réaliste les priorités de la Commission pour les années à venir.

5. RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION

En 2017, l'Association a passé beaucoup de temps sur la mise en œuvre de ses Statuts révisés et à clarifier ses procédures financières et administratives. Le statut juridique et administratif de *Dominicains pour Justice et Paix* a ainsi pu être consolidé. Trois réunions du Conseil d'administration ont été organisées - principalement via Skype, au cours desquelles les mesures suivantes ont été prises : nomination d'un Directeur, gestion directe de la situation financière de l'Association par l'ouverture d'un compte bancaire en Suisse, embauche d'un comptable professionnel, inscription de l'Association auprès de l'Office des impôts de Genève ainsi qu'auprès de diverses assurances, adoption des Termes de Référence du personnel du Secrétariat puis adoption du Règlement intérieur. Il a également été décidé qu'un nouveau frère allait rejoindre le Secrétariat à Genève en 2018 pour renforcer le Secrétariat.

Vers la fin de l'année, après plus d'une année de préparation, *Dominicains pour Justice et Paix* a demandé à être exempté d'impôt à l'Office des impôts de Genève. Cela a été finalement accordé en décembre.

Enfin, conscient que le site internet de *Dominicains pour Justice et Paix* avait besoin d'être mis à jour, un processus de reconstruction du site a débuté avec l'aide du Fr Scott Steinkerchner OP et de Mme Barbara della Rovere.

6. CONCLUSION ET DÉCLARATION FINANCIÈRE

Pratiquement toutes les activités planifiées et insérées dans le budget pour l'année ont été mises en œuvre. Un seul programme de formation prévu pour le Honduras n'a pas eu lieu en raison d'une mauvaise communication avec les partenaires potentiels à la date de l'événement. Le processus pour l'élaboration de rapports de certains pays (le Japon et l'Australie) n'ont pas eu lieu en raison d'un manque de temps et de capacité. Les dépenses prévues pour le programme de formation en Colombie ont été compensées par la générosité de la Province.

Il avait également été prévu qu'un nouveau frère se joigne à la délégation au cours de l'année, nécessitant un déplacement vers un bureau plus grand. Cependant, cela a dû être reporté à 2018. Pour ces raisons, les dépenses n'ont pas atteint le budget de l'année. L'excédant a été transféré pour l'année 2018.

Dominicains pour Justice et Paix (Ordre des Prêcheurs)
Activités Financières 2017

CHF (= € 0.87)	2016	2017
REVENU		
Budget	0.00	141,524.55
Intérêts	0.00	1,510.99
REVENU Total	0.00	143,035.54
DÉPENSES		
PROGRAMMES		
Plaidoyer	0.00	10,071.29
Formation	0.00	4,013.42
Total PROGRAMMES	0.00	14,084.71
DÉPENSES D'ADMINISTRATION		
Dépenses pour le personnel	0.00	78,110.41
Dépenses de bureau	0.00	20,071.53
Réunions	0.00	1,364.91
DÉPENSES Totales D'ADMINISTRATION	0.00	99,546.85
DÉPENSES Totales	0.00	113,631.56
Revenu net	0.00	29,403.98

Dominicains pour Justice et Paix (Ordre des Prêcheurs)
Bilan 2017

CHF (= € 0.87)	31 Dec 2016	31 Dec 2017
ACTIF		
Comptes courants	0.00	44,378.99
Pré-payements	0.00	1,134.80
Total ACTIF	0.00	45,513.79
PASSIF ET CAPITAL		
PASSIF		
Directeur	0.00	6.45
Impôts à la source	0.00	665.86
Charges	0.00	15,437.50
Total PASSIF	0.00	16,109.81
CAPITAL		
Bénéfices non répartis	0.00	0.00
Revenu Net	0.00	29,403.98
Total CAPITAL	0.00	29,403.98
Total PASSIF ET CAPITAL	0.00	45,513.79